

Cours n° 01

Introduction aux sciences de l'éducation

Plan

1/Autour de la notion « sciences de l'éducation »

2/L'intérêt des sciences de l'éducation

3/L'institutionnalisation de la discipline

1. Autour de la notion « sciences de l'éducation »

Les sciences de l'éducation concernent l'étude de différents aspects de l'éducation dans ses approches méthodologiques, didactiques et pédagogiques, et fait appel à diverses disciplines : histoire, sociologie, psychologie, éducation comparée, formation professionnelle...etc (Plaisance & Vergnaud, 2001). Les sciences de l'éducation sont constituées également par l'ensemble des disciplines qui étudient les conditions d'existence, de fonctionnement, et d'évolution des faits éducatifs.

La primauté est aujourd'hui acquise à l'expression utilisée au pluriel : « science de l'éducation ». En revanche, on peut constater une perte de légitimité de l'usage au singulier « science de l'éducation ». Cette expression apparaît en 1812 dans un ouvrage de Marc-Antoine Julien de Paris (1775-1848) ; *L'esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi* (Plaisance & Vergnaud, 2001). Une explication plus complète est fournie en 1816 dans son *Esquisse* sur l'éducation comparée. L'auteur a envisagé de recueillir, par des procédures d'enquête, des informations sur la situation de l'éducation et de l'instruction publique dans différents pays.

Son projet se démarque d'un usage courant et banal du mot « science » dès la fin du 18^{ème} siècle : il ne s'agit pas seulement de classer la pédagogie dans l'ensemble des connaissances humaines, mais de former des collections de faits d'observation, rangées dans des tables analytiques, qui permettent de les rapprocher et de les comparer, afin de déduire des principes certains, des règles déterminées, afin que l'éducation devienne une science positive.

Alexandre Bain dans son ouvrage « la science de l'éducation (1879) », il était question d'établir l'autonomie d'une science de l'éducation en tant que telle que d'appliquer le point de vue psychologique à « l'art d'enseigner » (Barrère & Sembel, 1998). Pratiquement, c'est la même orientation que l'on retrouve chez un autre auteur « *Compayré* », qui se réfère à la nouvelle légitimité de la psychologie de l'enfant pour fonder une science de l'éducation.

2. L'intérêt des sciences de l'éducation

Depuis, l'institutionnalisation de la discipline, le nombre des étudiants qui s'intéressent à l'éducation s'est multiplié, aussi bien du côté de ceux qui se destinent à l'enseignement que de ceux qui se destinent à l'éducation, au travail social en direction des familles ou à la

formation des adultes. De leur côté, les recherches en éducation se sont considérablement développées, aussi bien au sein de la discipline universitaire « sciences de l'éducation » qu'au sein des autres disciplines de sciences sociales et humaines.

Ces recherches sur l'éducation, entendue au sens large, sont foisonnantes, multiples par leurs champs disciplinaires, leurs référents théoriques et méthodologiques. Savoirs multidisciplinaires, ces savoirs sur l'éducation peuvent donner l'impression d'une multiplicité et d'une dispersion un peu écrasante. Comment, lorsque l'on est enseignant, futur enseignant, futur éducateur, formateur d'enseignants, de travailleurs sociaux ou d'adultes, étudiant en sciences de l'éducation, s'orienter dans tous ces savoirs sur l'éducation ? (Abdallah-Preteuille, 1992). Il était donc temps de reprendre cette entreprise à nouveau frais et de faire le point sur les savoirs essentiels, issus à la fois des recherches et des pratiques concernant l'éducation.

Les acteurs intéressés par les sciences de l'éducation peuvent en effet, s'orienter vers les savoirs sur l'éducation, c'est-à-dire acquérir un ensemble de connaissances éprouvées, qui fassent le point sur l'état des savoirs dans le champ de l'éducation entendue au sens le plus large. Chez les praticiens de l'éducation, à titre d'exemple, ce besoin d'éclairer, voire d'améliorer leurs pratiques grâce à l'investissement de nouveaux savoirs de référence, débarrassés des subtilités et des complexités de la recherche en train de se faire, mais suffisamment stabilisés et synthétisés pour pouvoir guider et orienter leurs pratiques, quel que soit le domaine où elles s'exercent, se fait fortement sentir (Beillerot & Mosconi, 2006). Mais les formateurs aussi expriment le besoin de mises au point qui leur permettent de mieux jouer leur rôle de passeurs des savoirs de la recherche auprès des jeunes en formation ou des adultes en formation continue.

Par ailleurs, les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, ils sont souvent méfiants devant une formation qui se limite aux savoirs de leur discipline et à sa didactique et aspirent à ouvrir leur horizon, par-delà les savoirs disciplinaires qu'ils auront à transmettre à leurs élèves, sur les enjeux psychologiques, institutionnels, sociaux, politiques de leur enseignement (Beillerot & Mosconi, 2006). Les sciences de l'éducation dans ce sens peuvent donner un panorama d'ensemble sur les savoirs actuels sur l'éducation dans une discipline précise des sciences humaines et sociales ou sur une thématique spécifique. L'éducation a cette particularité qu'elle met en jeu des savoirs, des pratiques, des normes et des valeurs. Elle fait l'objet à la fois de savoirs scientifiques qui tendent à décrire et expliquer ce qui est, et de « théories pratiques », comme disait Durkheim, de savoirs pratiques et de savoir-faire. Mais elle met aussi en jeu une conception de l'homme, une éthique et une politique.

3. L'institutionnalisation de la discipline

En 1883, Jules Ferry crée un cours de science de l'éducation à la Sorbonne. La première chaire de "sciences de l'éducation" à la Sorbonne a été occupée, en 1887 par H. Marion. À la fin du 19^{ème} siècle, on parlait de la « *science de l'éducation* ». Ce n'est qu'après qu'on a appelé cette discipline les *sciences de l'éducation* (Cacounault & Ouevrard, 1998). Elle est née dans un contexte politique à la fois général et scolaire, avec les lois sur l'instruction obligatoire et la diffusion de l'école publique.

Avec la création, en 1967, d'une licence et d'une maîtrise en sciences de l'éducation, le fait marquant était bien évidemment le nom donné à cette discipline nouvelle. La tradition française avait juste là retenu le mot au singulier : « la science de l'éducation ». Mot que *Alexandre Bain* avait employé le premier en 1878 ; alors que *Durkheim*, occupant en 1902 une chaire de sciences de l'éducation ne reconnaissait dans cette science que la sociologie. (Cacounault & Oeuvarard, 1998). Un changement profond s'est engagé avec le terme « sciences de l'éducation ». Ce pluriel révèle ici un sens capital : les axes spécifiques se multiplient, les savoirs se diversifient, les voies d'approche deviennent différentes au sein d'une discipline, pourtant identique. Sans doute l'objectif était promouvoir une lecture plurielle du fait éducatif.

Avec la création de plusieurs départements universitaires de sciences de l'éducation, la véritable nouveauté est de créer des lieux de réflexion, d'enseignement, de recherche, dans lesquels plusieurs approches scientifiques peuvent voisiner, voir se compléter, afin de mieux étudier les phénomènes éducatifs (Beillerot & Mosconi, 2006). Cette diversité est un facteur de richesse et de dynamisme, et deux types peuvent être distingués :

- Les sciences étudiant les phénomènes « macro-éducatifs » : phénomènes démographiques, économiques, sociaux, intentionnels ou culturels, permettant ainsi de faire appel à l'éducation.
- Les sciences étudiant les phénomènes « micro-éducatifs » : phénomènes psychologiques, processus cognitifs ou relationnels, mettent en jeu le sujet de l'éducation.

Il faut attendre les années 1980 pour que ce domaine se constitue en champ de recherche à part entière à travers les universités. Ce champ s'étale à plusieurs spécialités :

La psychologie de l'éducation : est une branche de la psychologie dont l'objet d'étude concerne les formes d'apprentissage humain et le fonctionnement des activités mentales ainsi que les comportements relatifs à l'opération éducative.

La sociologie de l'éducation : est une branche de la sociologie ayant pour objectif l'étude des processus de socialisation scolaire, des déterminants sociaux des résultats scolaires, des rapports pédagogiques...etc.

Les didactiques des disciplines : ont pour objet, l'étude des processus de construction de connaissances et de savoir-faire par le moyen de transmission, ou de création originale.

L'anthropologie de l'éducation : est une branche de l'anthropologie, qui s'est largement développé, notamment en ce qui concerne l'étude de l'éducation en relation avec les sociétés humaines et leur propre vision du monde.